



MAITRE D'OUVRAGE :

AUDACIA

6, rue de TEHERAN 75 008 PARIS

MAITRE D'ŒIIVRE

MO²

20, rue Saint Nicolas 75 012 PARIS

2BDM

68, rue Nollet 75 017 PARIS

CONTRACTANT GENERAL:

CBRE

34-36, rue Guersant 75 017 PARIS

BUREAUX D'ETUDE STRUCTURE

BMI

134 Rue du Temple 75 003 PARIS

BUREAUX D'ETUDES FLUIDES

LAFI Engineering

3, rue Jesse OWENS 93 200 SAINT-DENIS

BUREAU DE CONTRÔLE

BTP Consulting

96 Avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt

COORDINATION SPS:

BTP Consulting

96 Avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt

TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE BOURRIENNE

58, rue d'Hauteville 75 010 PARIS



DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES PHASE 1

Cahier des Clauses Techniques Particulières Lot 18 – Lustrerie / Bronzerie d'art

Juillet 2016	DATE
PRO	PHASE
V1	INDICE

Hôtel de BOURRIENNE Juillet 2016





SOMMAIRE

CHAPIT	RE I - GENERALITES1
1.1	PRÉSENTATION DU PROJET1
1.2	DÉFINITION DES OUVRAGES1
1.3	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES COMMUNES2
CHAPIT	RE II - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES3
2.01	RAPPEL DES NORMES ET RÈGLEMENTS3
2.02	OBSERVATIONS3
2.03	RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR3
2.04	RÉCEPTION DES TRAVAUX4
CHAPIT	RE III – DESCRIPTION DES OUVRAGES5
3.01	ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS COMPLÉMENTAIRES5
3.02	RÉVISION DE LUSTRERIE5
3.03	RÉVISION DES SUSPENSIONS-COUPELLES DU R+26
3.04	TRAVAUX DIVERS DE LUSTRERIE7
3.05	CRÉATION DE LUSTRERIE7
3.06	QUINCAILLERIES EN BRONZE8
CHADIT	RE IV - NOTE FINALE

CHAPITRE I - GENERALITES

PRÉSENTATION DU PROJET 1.1

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les prestations du lot n° 18 – Lustrerie / Bronzerie d'art, pour l'opération :

De restauration et d'aménagement de l'Hôtel de Bourrienne situé 58 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Le	es travaux s	ont répartis en vingt-six (26) lots traités par marché séparé :
-	Lot 1	Installation de chantier / Nettoyage de chantier
-	Lot 2	Désamiantage
-	Lot 3	Démolition / Curage
-	Lot 4	Maçonnerie / Gros-œuvre – Structure / Charpente métallique / Consolidation de
		planchers
-	Lot 5	Echafaudages / Maçonnerie / Pierre de taille
-	Lot 6	Charpente / Couverture
-	Lot 7	Electricité
-	Lot 8	Plomberie
-	Lot 9	CVC
-	Lot 10	Restauration de menuiserie / Restauration de parquets
-	Lot 11	Restauration de vitraux
-	Lot 12	Cloisons / Plâtrerie
-	Lot 13	Faux-plafond / Staff
-	Lot 14	Peinture
-	Lot 14bis	Peinture décorative
-	Lot 15	Restauration de décor peint
-	Lot 16	Revêtement de sols durs neufs
-	Lot 17	Revêtement de sols parquet neuf
-	Lot 18	Lustrerie / Bronzerie d'art
-	Lot 19	Métallerie / Ferronnerie
-	Lot 20	Serrurerie / Miroiterie
-	Lot 21	Menuiserie / Agencement
-	Lot 21 bis	Cuisine
-	Lot 22	Mobilier neuf / Tapis
-	Lot 23	Tapisserie / Chemins d'escalier
-	Lot 24	Stores
-	Lot 25	Signalétique
-	Lot 26	Nettoyage

Tranche et phasage:

Les travaux de la présente opération seront réalisés en une tranche unique.

1.2 **DÉFINITION DES OUVRAGES**

Les travaux comprennent la totalité des ouvrages énumérés ci-après, ainsi que tous ceux nécessaires à l'exécution des travaux décrits, même s'ils ne sont pas explicitement définis, l'entrepreneur devant, de par ses connaissances professionnelles, suppléer aux détails pouvant être omis.

Afin d'éviter toute contestation en cours de chantier, il est rappelé que les entreprises devront effectuer une visite approfondie pour reconnaître les lieux, la nature et l'importance des travaux à réaliser.

1.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES COMMUNES

L'entrepreneur du présent lot se référera aux dispositions du Cahier des Clauses Techniques Communes à Tous les Corps d'Etat (CCTC-TCE) applicables à chacun des corps d'état intervenant dans la présente opération.

CHAPITRE II - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES

2.01 RAPPEL DES NORMES ET RÈGLEMENTS

Les travaux seront exécutés selon les règles de l'art et en conformité avec l'ensemble des règlements et normes suivants :

- Normes Européennes et Françaises.
- Recommandations professionnelles et publications diverses des Chambres Syndicales et Organismes Professionnels.
- Avis techniques publiés par le CSTB.
- Les dispositions du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public.

L'entrepreneur devra se référer à tous les règlements, lois, arrêtés, etc ... en vigueur.

2.02 OBSERVATIONS

Le CCTP a pour but de renseigner au maximum l'entreprise sur la nature des ouvrages à exécuter, leur importance et leur implantation.

L'entreprise devra réaliser sans exception tous les ouvrages nécessaires au parfait achèvement des travaux.

2.03 RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur est responsable de la qualité, de l'aspect et de la bonne tenue de ses ouvrages, ainsi que du respect des performances imposées par le présent document.

Il doit en conséquence sélectionner sous sa propre responsabilité, les matériaux et déterminer le mode de mise en œuvre, les renseignements donnés par le présent document devant être considérés comme indicatifs.

Par ailleurs, l'entrepreneur est tenu d'apporter au Maitre d'œuvre, l'assistance de ses compétences professionnelles pour la réalisation d'ouvrages parfaitement adaptés à leur fonction et aux caractéristiques particulières de l'opération.

Il devra en conséquence signaler par écrit dans les meilleurs délais (et au plus tard pendant les délais d'études) toutes anomalies, erreurs ou omissions qu'il aurait constaté dans les documents qui lui sont remis par le Maitre d'œuvre.

2.04 RÉCEPTION DES TRAVAUX

La réception portera sur l'ensemble de l'installation depuis son origine jusqu'à sa phase terminale.

La réception comprendra les opérations suivantes :

- Contrôle des matériaux et matériels mis en œuvre.
- Contrôle de conformité aux règlements.
- Vérification et essais d'isolement conformément aux règles en vigueur.

Dans le cas d'anomalies importantes constatées par le Maitre d'œuvre, l'entrepreneur devra y remédier dans les plus brefs délais.

CHAPITRE III – DESCRIPTION DES OUVRAGES

3.01 ÉCHAFAUDAGES ET PROTECTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entrepreneur titulaire du présent lot, devra l'installation, y compris entretien et dépose, des échafaudages et des protections nécessaires pour exécuter les travaux de son lot.

Localisation:

- Pour les travaux du présent lot.

3.02 RÉVISION DE LUSTRERIE

Restauration en atelier de la lustrerie existante comprenant :

- la dépose avec soin y compris éléments de fixation et dépose des câbles électriques,
- le repérage des éléments et le relevé sur place des éléments manquants ou cassés,
- l'emballage, la mise en caisse et le transport en atelier pour la restauration,
- le démontage, la réparation à la demande et la refixation des éléments en bronze et en laiton y compris les pièces d'assemblage,
- la redorure complète au nitrate des bronzes dorés,
- le remplacement des éléments manquants ou cassés,
- le nettoyage et le lustrage du bronze ou du laiton,
- le rééquipement électrique aux normes en vigueur,
- le nettoyage du verre, des pendeloques, etc...
- le remontage des éléments,
- le remplacement des ampoules par ampoules halogènes G4 (5 à 20 W) habillées d'un capuchon fausse flamme en cristal satiné, puissance et température de couleur à déterminer en fonction des essais à réaliser et à soumettre au Maitre d'œuvre.
- les bougies à la cire, blanches, légèrement coniques (24 x 260 mm).
- les douilles G4.
- l'emballage et le transport sur le site,
- la repose, fixation, et le raccordement des câbles électriques sur attentes réalisées par le lot électricité,
- les essais de fonctionnement et de mise en service.

Localisation:

- Appliques 5 feux dans le vestibule 211	U = 2
- Suspension 6 feux dans le petit salon 212	U = 1
- Suspension 4 feux dans le petit salon 212	U = 1
- Appliques 3 feux dans la salle à manger 212	U = 2
- Lustre à lampilles dans le grand salon 213	U = 1
- Lustre bronze doré dans le vestibule 214	U = 1
- Lustre cristal dans la chambre 215	U = 1
- Appliques 1 feu dans la chambre 215	U = 2
- Appliques 5 feux dans la chambre 215 avec r	epose dans le vestibule d'entrée U = 2
- Suspension 6 feux dans le boudoir 217	U = 1
- Suspension dans le jardin d'hiver	U = 1
- Lanterne du jardin d'hiver	U = 1

3.03 RÉVISION DES SUSPENSIONS-COUPELLES DU R+2

Restauration en atelier des suspensions-coupelles existantes comprenant :

- la dépose avec soin y compris éléments de fixation et dépose des câbles électriques,
- le repérage des éléments et le relevé sur place des éléments manquants ou cassés,
- l'emballage, la mise en caisse et le transport en atelier pour la restauration,
- le démontage, la réparation à la demande et la refixation des éléments en verre, en faïence, en bronze et en laiton y compris les pièces d'assemblage,
- le remplacement des éléments manquants ou cassés,
- le nettoyage et le lustrage du verre, de la faïence, du bronze ou du laiton,
- le rééquipement électrique aux normes en vigueur,
- le remontage des éléments,
- le remplacement des ampoules par ampoules halogènes G4 (5 à 20 W) habillées d'un capuchon fausse flamme en cristal satiné, puissance et température de couleur à déterminer en fonction des essais à réaliser et à soumettre au Maitre d'œuvre.
- les bougies à la cire, blanches, légèrement coniques (24 x 260 mm).
- les douilles G4.
- l'emballage et le transport sur le site,
- la repose, fixation, et le raccordement des câbles électriques sur attentes réalisées par le lot électricité,
- les essais de fonctionnement et de mise en service.

Localisation:

- Suspensions dans la bibliothèque 403	U = 9
- Plafonniers dans le petit bureau 401	U = 5
- Appliques dans le petit bureau 401	U = 2
- Eclairage de bureau dans le petit bureau 401	U = 1
- Plafonniers dans la galerie 407	U = 20

3.04 TRAVAUX DIVERS DE LUSTRERIE

3.04.1 Dépose sans réemploi

Dépose sans réemploi des suspentes ou lanternes existantes.

Manutentions et mise à disposition suivant instructions du Maitre d'ouvrage.

Localisation:

- Lanternes extérieures de la façade côté jardin	U = 2
- Suspension dans le petit salon	U = 2
- Lanternes dans le petit salon – 212	U = 2
- Lanterne vitrée du passage cocher	U = 1
- Lanterne existante de l'escalier 2 – pièce 204	U = 1

3.05 CRÉATION DE LUSTRERIE

Les travaux de création comprendront :

- la réalisation des plans et détails de réalisation à soumettre au Maitre d'œuvre, compris réalisation et présentation d'un prototype pour accord du Maitre d'œuvre avant fabrication final.
- la fabrication de lustres en bronze ciselé, modèle suivant localisation,
- la finition par dorure nitratée,
- l'équipement électrique aux normes en vigueur,
- le montage de l'ensemble,
- la fourniture des ampoules par ampoules halogènes G4 (5 à 20 W) habillées d'un capuchon fausse flamme en cristal satiné, puissance et température de couleur à déterminer en fonction des essais à réaliser et à soumettre au Maitre d'œuvre.
- les bougies à la cire, blanches, légèrement coniques (24 x 260 mm).
- les douilles G4.
- l'emballage et le transport sur le site,
- la pose des lustres, fixation, et le raccordement des câbles électriques sur attentes réalisées par le lot électricité,
- les essais de fonctionnement et de mise en service.

Localisation:

- Appliques à 5 feux U = 2 (en copie de celles existantes dans le vestibule 211 ou dans la chambre).

Lanternes sur la façade cour
 Lanternes sur la façade jardin
 U = 6
 U = 4

- Lanternes du passage cocher U = 2 sur le modèle de la lanterne déposée du passage cocher mais en plus grande.
- Lanterne neuve de style empire (type cuivre doré, plan circulaire, 3 feux) U = 1 pour l'escalier 2.

3.06 QUINCAILLERIES EN BRONZE

3.06.1 Dépose des poignées de portes

Dépose en conservation, dès le démarrage du chantier des poignées de portes et des plaques ou rosaces.

Repérage et étiquetage des éléments récupérés, transport et conservation au dépôt de l'entreprise.

Révision et transport retour pour mise à disposition du maitre de l'ouvrage ou réutilisation dans le cadre de l'harmonisation des poignées existantes.

Localisation:

- Poignées de portes dans les parties démolies par le lot gros-œuvre.

3.06.2 Restauration des quincailleries existantes et peinture

Dépose des espagnolettes existantes, repérage, étiquetage et transport à l'atelier de l'entreprise.

Nettoyage et vérification de fonctionnement.

Travaux préparatoires et application de peinture d'impression et de peinture de finition suivant échantillons à soumettre au maitre d'œuvre.

Transport retour, repose et remise en place.

Localisation:

- Espagnolettes des croisées extérieures du RDC y compris impostes.

3.06.3 Restauration des quincailleries existantes et dorure

Dépose des quincailleries existantes, repérage, étiquetage et transport à l'atelier de l'entreprise.

Nettoyage et vérification de fonctionnement.

Décapage avec sujétions de peinture au plomb puis application d'un traitement chimique pour une finition canon de fusil pour la tringlerie des crémones et en **dorure nitratée** pour les autres éléments.

Transport retour, repose et remise en place.

Localisation:

- Crémones du jardin d'hiver
- Poignées de portes dans l'entrée et le vestibule.

3.06.4 Fourniture et pose d'espagnolettes

Au préalable, dépose des éléments à remplacer.

Fourniture et la pose d'espagnolette modèle identique à celui existant au rez-de-chaussée en acier forgé et traité, modèle à présenter pour approbation au maitre d'œuvre.

Travaux préparatoires et application de peinture d'impression et de peinture de finition suivant échantillons à soumettre au maitre d'œuvre.

Localisation:

- Sur la nouvelle croisée côté cour au RDC.
- En remplacement des poignées modernes sur les croisées extérieures du RDC y compris impostes.

3.06.5 Dépose / repose pour homogénéité des poignées

Au préalable, reportage photographique des poignées avec repérage par pièce et par niveau.

A la suite, proposition d'harmonisation par déplacement de poignées à soumettre au maitre d'œuvre.

Dépose et repose de poignées à la suite.

Localisation:

- Pour homogénéité des poignées des différentes pièces.

3.06.6 Fourniture et pose de rosace

Fourniture et pose d'une rosace en métal à peindre.

Localisation:

- 9 U à prévoir.

CHAPITRE IV - NOTE FINALE

L'entrepreneur aura à sa charge tous les ouvrages de sa profession, utiles à l'exécution convenable et complète des travaux, de façon que leur achèvement dans les conditions déterminées par les documents contractuels ne donne lieu à aucun supplément, sauf modifications faisant l'objet **d'ordres formels et écrits.**

Lu et approuvé Paris, Juillet 2016

L'Entrepreneur 2BDM Architecture et Patrimoine

Le Maître d'Œuvre Christophe BOTTINEAU





Hôtel de BOURRIENNE Juillet 2016





AUDACIA G

TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DE L'HOTEL DE BOURRIENNE

6, rue de TEHERAN 75 008 PARIS

58, rue d'Hauteville 75 010 PARIS

MO

20, rue Saint Nicolas 75 012 PARIS

2BDM

68, rue Nollet 75 017 PARIS

34-36, rue Guersant 75 017 PARIS CBRE

BMI 134 Rue du Temple 75 003 PARIS

LAFI Engineering 3, rue Jesse OWENS 93 200 SAINT-DENIS

BTP Consulting 96 Avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt

BTP Consulting 96 Avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES PHASE 1

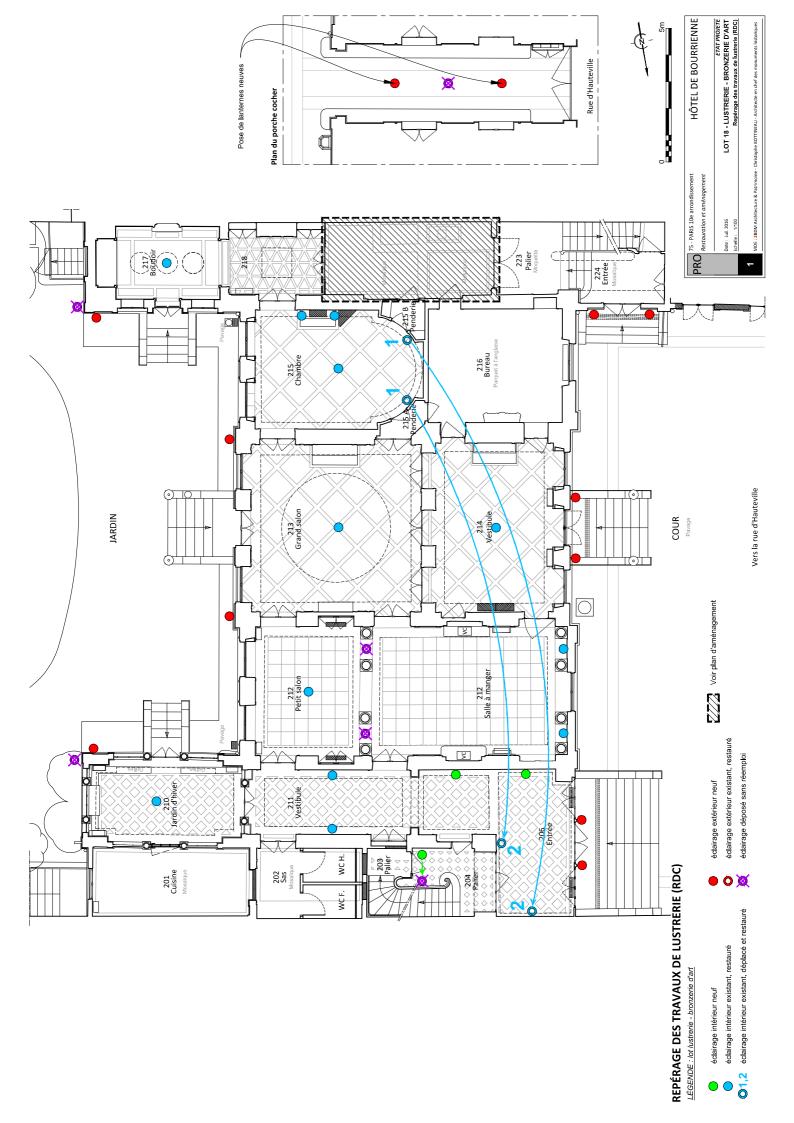
Lot 18 – Lustrerie – Bronzerie d'art

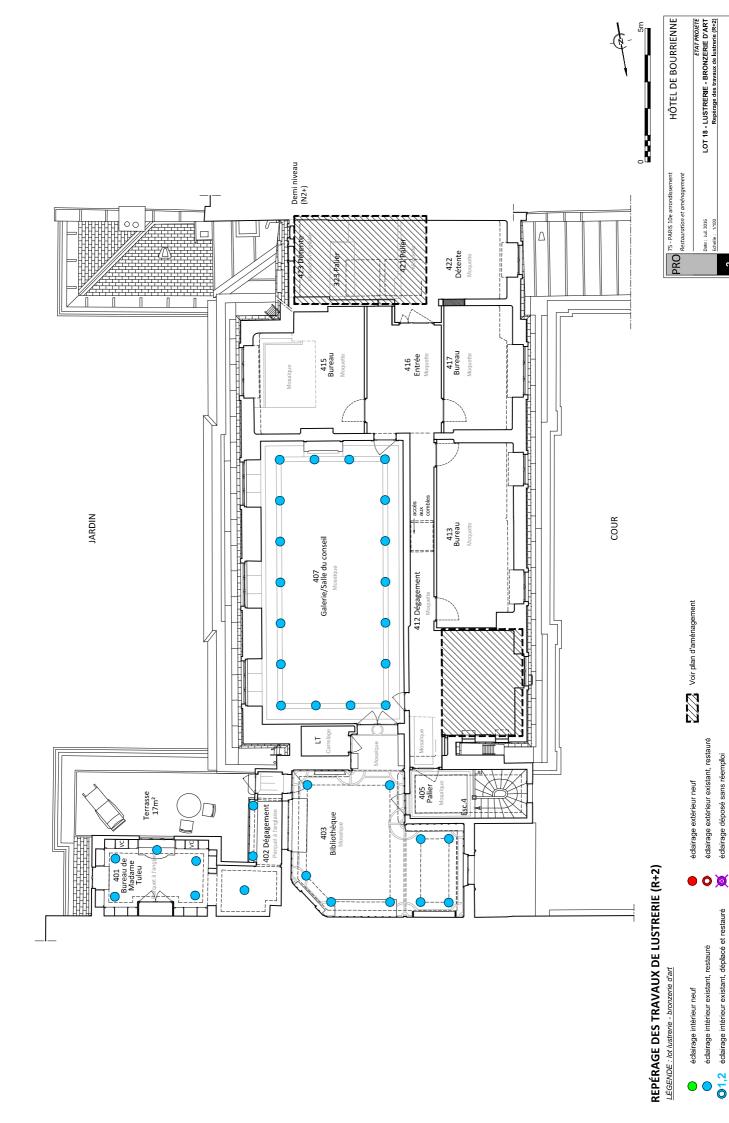
Juillet 2016	PRO	>
DATE	PHASE	INDICI

Hôtel de BOURRIENNE

SOMMAIRE LOT 18

- Repérage des travaux au RDC
 Repérage des travaux au R+2
 Elévations intérieures de l'entrée 206
 Elévations intérieures du vestibule 211
 Tableaux lustrerie et quincaillerie avec photos



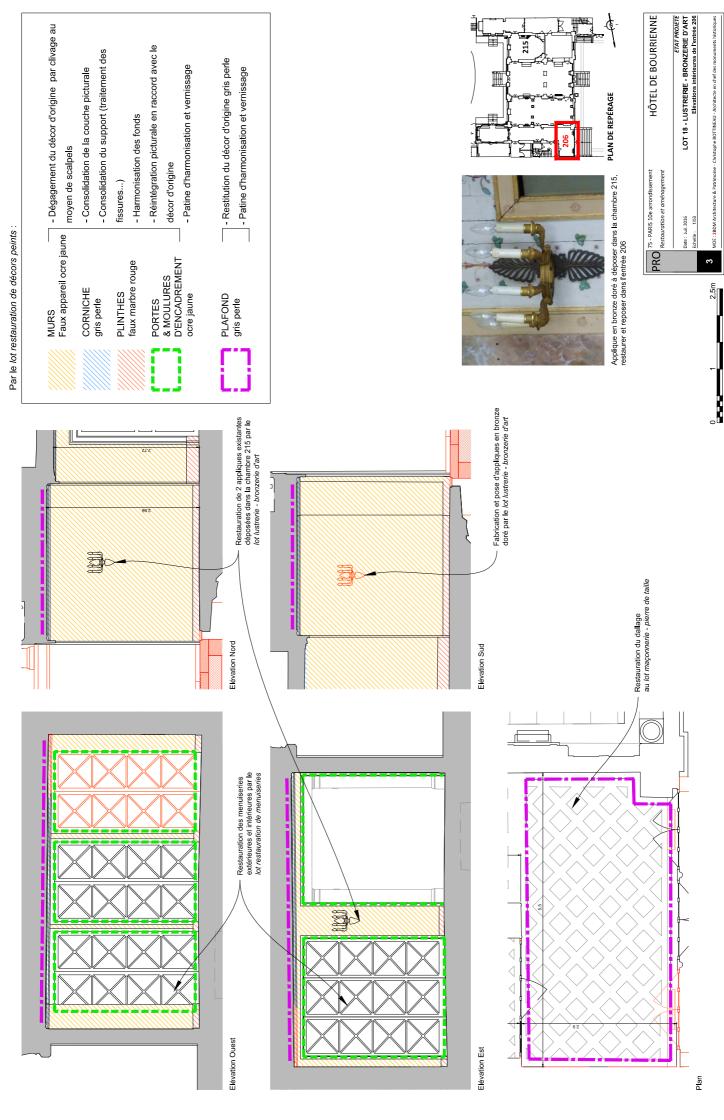


Vers la rue d'Hauteville

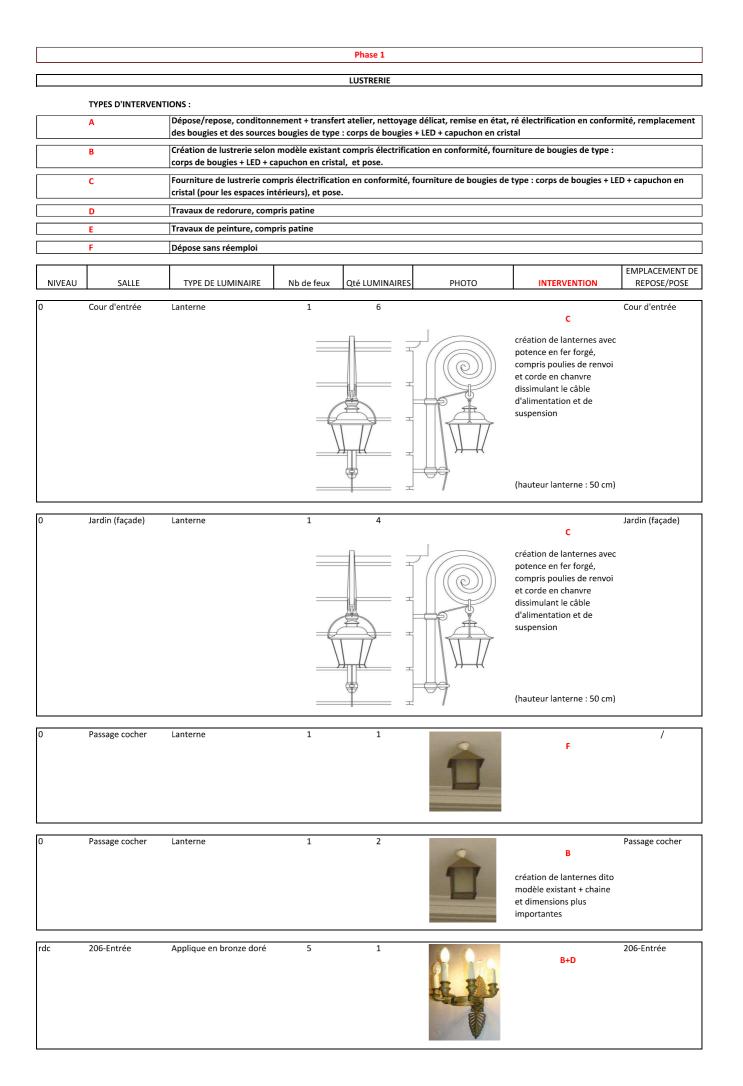
éclairage déposé sans réemploi

01,2 éclairage intérieur existant, déplacé et restauré







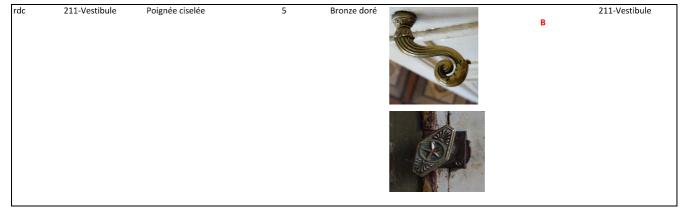


NIVEAU	SALLE	TYPE DE LUMINAIRE	Nb de feux	Qté LUMINAIRES	РНОТО	INTERVENTION	EMPLACEMENT DE REPOSE/POSE
rdc	211-Vestibule	Applique en bronze doré	5	1		B+D	211-Vestibule
rdc	210-Jardin d'hiver	Suspension en verre	1	1		А	210-jardin d'hiver
rdc	211-Vestibule	Applique en bronze doré	5	2		A+D	211-Vestibule
rdc	212-Petit Salon	Suspension en bronze doré et noir mat	6	1		A	212-Petit Salon
rdc	212-Petit Salon	Suspension en bronze doré	4	2		F	/
rdc	212-Salle à Manger	Applique en bronze doré	3	2		A+D	212-Salle à Manger
rdc	213-Grand Salon	Lustre à pampilles, structure en bronze doré	10	1	i. L. i.	A+D	213-Grand Salon

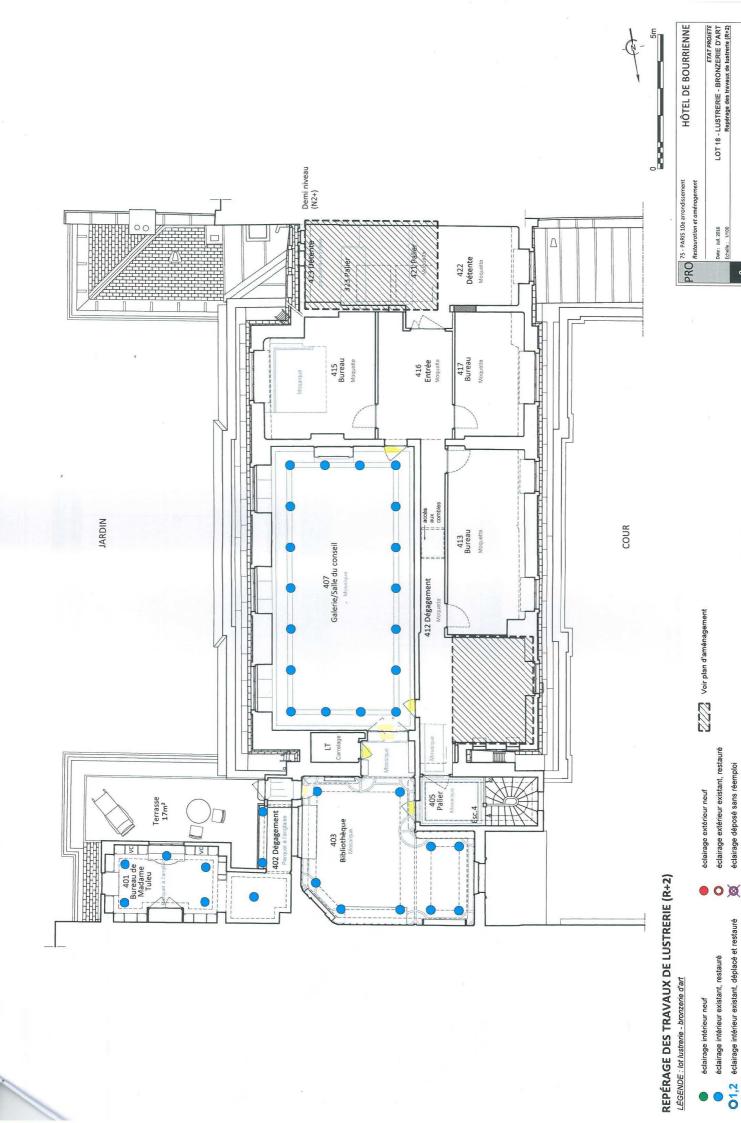
NIVEAU	SALLE	TYPE DE LUMINAIRE	Nb de feux	Qté LUMINAIRES	РНОТО	INTERVENTION	EMPLACEMENT DE REPOSE/POSE
rdc	214-Vestibule	Lustre en bronze doré	8	1		A+D	214-Vestibule
rdc	215-Chambre	Lustre en cristal		1		Α	215-Chambre
rdc	215-Chambre	Applique en bronze doré	1	2		A+D	215-Chambre
rdc	215-Chambre	Applique en bronze doré	5	2		A+D	206-Entrée
rdc	217-Boudoir	Suspension en bronze doré et noir mat	6	1		A+D	217-Boudoir
R+1	Escalier 2	Suspension en verre avec structure en bronze doré	1	1		F	Escalier 2
R+1	Escalier 2	Lanterne	3	1		С	Escalier 2
R+2	401-Petit Bureau	Plafonnier en verre et structure métallique noire	1	5		A+E	401-Petit Bureau

NIVEAU	SALLE	TYPE DE LUMINAIRE	Nb de feux	Qté LUMINAIRES	РНОТО	INTERVENTION	EMPLACEMENT DE REPOSE/POSE
R+2	402-Dégagement	Appliques en verre et structure métallique noire	1	2		A+E	402-Dégagement
R+2	401-Petit Bureau	Lampe de bureau structure métallique	1	1		Α	401-Petit Bureau
R+2	403-Bibliothèque	Suspension en verre avec structure en bronze doré	1	9		A	403-Bibliothèque
R+2	407-Galerie	Plafonnier en verre et structure métallique noire	1	20		A	407-Galerie

			QUINCAILLER	E EN FER FORGE I	T BRONZE		
	TYPES D'INTERVENTI	ONS:					
		Dépose/repose, nettoyage			nise en peinture		
	В	Dépose/repose, nettoyage	e, révision, lustrag	e			
	С	Dépose/repose, nettoyage	e/décapage, révis	on, redorure			
	D	Fabrication et pose d'ouvr	ages neufs en fer	d'après modèle a	ncien.		
	E	Fabrication et pose de poi	gnées neuves en l	oronze doré d'apr	ès modèle ancien.		
NIVEAU	SALLE	TYPE D'OUVRAGE	Qté	MATERIAU	РНОТО	INTERVENTION	EMPLACEMENT I REPOSE/POSE
rdc	212-213-214-215-216	Espagnolette et son support	11	Fer		A	A l'identique
dc	214-Vestibule	Coffre de serrure + 1	1	Fer	HOOSH HOOSH		214-Vestibule
rdc		(Sur nouvelle porte- fenêtre) : 1 poignée ciselée (intérieur) + 1 poignée olive (extérieur)	1+1	Bronze doré		E	214-Vestibule
NIVEAU	SALLE	TYPE D'OUVRAGE	Qté	MATERIAU	РНОТО	INTERVENTION	EMPLACEMENT I
	07.000	I D GOTTINGE		ı ı E.IIAO			1 032/1 032
rdc	206-Entrée	Poignée ciselée	2	Bronze doré		E	206-Entrée

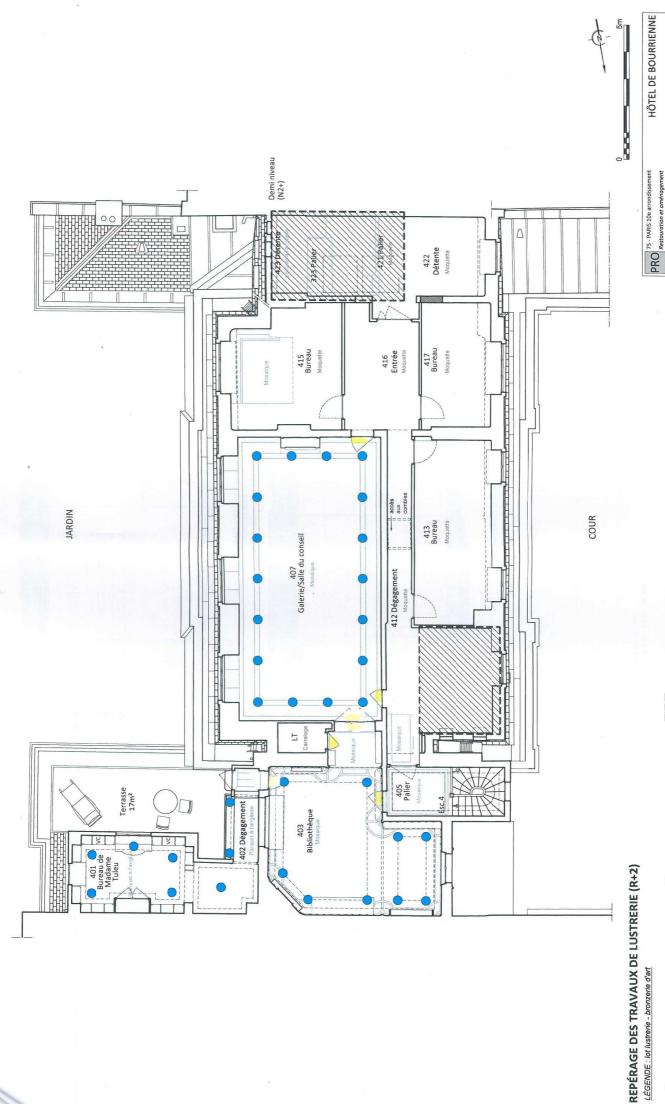


rdc 210-Jardin d'hiver Poignée Bronze doré couvert de peinture C



Vers la rue d'Hauteville

éclairage déposé sans réemploi



poigne à porte à restaunent finatrions

Vers la rue d'Hauteville

VV Voir plan d'aménagement

ETAT PROJETE
LOT 18 - LUSTRERIE - BRONZERIE D'ART
Repérage des fravaux de lustrerie (R+2)

Date: Juil. 2016

éclairage extérieur existant, restauré éclairage déposé sans réemploi

éclairage extérieur neuf

OØ

01,2 éclairage intérieur existant, déplacé et restauré

éclairage intérieur existant, restauré

éclairage intérieur neuf